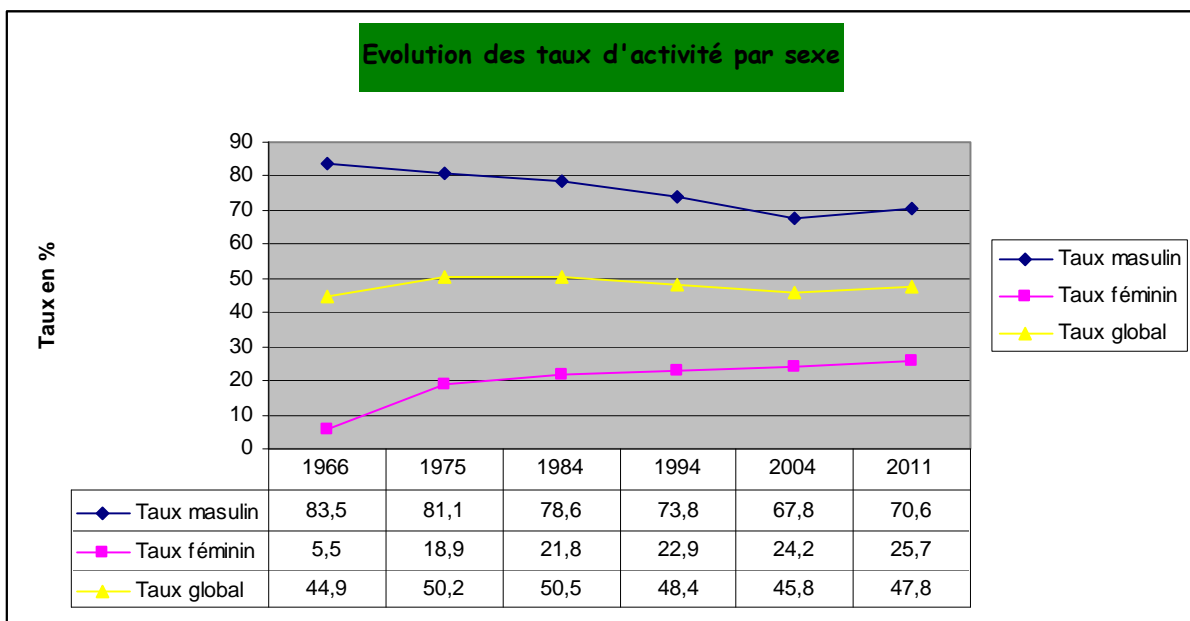


## Emploi et chômage en Tunisie: Faits et mythologie

L'emploi est à la conjonction du démographique et de l'économique. Or la démographie et l'économie n'ont pas la même « horloge biologique ». La demande d'emploi ou population active (PA) constitue, pour l'essentiel, une variable démographique dans la mesure où elle peut être décomposée in fine en sommation des produits des effectifs des populations en âge d'activité, par sexe et classe d'âge, par les taux d'activité correspondants. Par contre, l'offre d'emploi, ou population active occupée (PAO), est une donnée foncièrement économique dans la mesure où elle exprime les besoins de l'économie en main d'œuvre. Forcément, cela la rend nettement plus dépendante de la conjoncture économique et politique. Il en résulte qu'entre les deux pendants de l'emploi, demande et offre, la désynchronisation des termes domine et plus encore la différence d'anatomie.

L'effectif des populations en âge d'activité (15 ans et plus) est fonction de la pyramide des âges et de certaines autres variables démographiques de long terme. Il est par conséquent situé hors d'atteinte de la conjoncture et des politiques de l'emploi à court et à moyen terme. Par contre, l'évolution du taux global d'activité dépend, on le sait, de très nombreux facteurs socioéconomiques : années moyennes de scolarité, niveau d'éducation et type de qualification, âge et montant de la retraite, nombre et nature des emplois créés, etc. Or le taux global d'activité en Tunisie a relativement peu varié dans le temps passant de 44,9% en 1966 à 47,8% fin 2011. Toutefois, une évolution croisée par sexe s'est accomplie lors de la période. En effet, le taux d'activité du sexe masculin a baissé passant de 83,5% en 1966 à 70,6% fin 2011 alors que celui du sexe féminin a augmenté passant de 5,5% à 25,7% tout en restant loin de la moyenne mondiale.



Quand une crise économique se déclenche, une partie de la population active se déverse alors dans la réserve de population active, une autre dans la population en chômage. Dans le second cas, il n'y a pas d'altération notable des taux d'activité, dans le premier, oui. A l'inverse, quand la conjoncture économique est favorable, les créations d'emploi conduisent une partie des inactifs à se déverser sur le marché de l'emploi (une perte ou une diminution du revenu du ménage agit dans le même sens), d'où une légère augmentation des taux d'activité. Mais dans un cas comme dans l'autre, les variations conjoncturelles des taux d'activité ne pèsent pas lourd par rapport à la tendance dans le long terme.

La demande additionnelle d'emploi, c'est-à-dire la demande supplémentaire qui proviendrait exclusivement de l'évolution des effectifs des classes d'âge et des taux d'activité, échappe ainsi au « contrôle » des pouvoirs publics. Cela s'applique évidemment à son volume, mais aussi à sa répartition par genre et type et niveau de qualification. La première raison de cette « déconnexion » est que toute réforme de l'enseignement et de la formation n'est susceptible de donner des résultats probants que sur le long terme. La seconde est que nonobstant une économie planifiée très strictement, toute projection de la population active sur le long terme constitue un non sens économique.

Sans crise économique, l'évolution de l'offre d'emploi dans le court terme démographique ou le moyen terme économique (jusqu'à cinq ans) est dépendante de trois facteurs essentiels : la croissance, l'investissement et la politique budgétaire. Au-delà, c'est le revenu national qui entre en jeu à son tour. Bien entendu, ces facteurs se chevauchent et s'entremêlent de sorte qu'il devient dérisoire d'établir une hiérarchie nette d'impact ou de dépendance. L'investissement dépend jusqu'à un certain point de la croissance, laquelle conditionne le montant des recettes fiscales, qui conditionne à son tour le montant et l'orientation des investissements publics, etc.

Sur les dépendances qui existent entre croissance et emploi, une littérature économique abondante est disponible. Certes, une forte corrélation prévaut entre les deux, mais le lien qui relie l'emploi à la croissance n'est ni franchement direct, ni totalement constant dans le temps, pas même à un âge économique déterminé. Il se peut d'ailleurs que l'on ne sache plus exactement qui de l'une ou de l'autre de ces variables est la véritable variable explicative. Pour Alfred SAUVY par exemple, l'emploi ne constitue finalement que le « négatif » de l'action économique. Aussi préconise-t-il d'agir sur l'activité économique pour relancer l'emploi et non l'inverse. Au demeurant, la production de plus de richesses peut se réaliser sans recourir à une main d'œuvre supplémentaire. En effet, la croissance peut s'obtenir par l'utilisation de davantage de capital, c'est-à-dire par l'accroissement du capital par travailleur, ou par une utilisation plus rationnelle du capital existant (ce cas de figure intéresse plus particulièrement l'économie tunisienne).

L'impact de l'investissement sur l'offre d'emploi est nécessairement décalé et complexe. Un projet financé à une année  $t$ , peut très bien ne réaliser ses objectifs annoncés en matière d'emploi qu'à l'année  $t+2$ , voire plus (pour simplifier la démonstration, on n'évoquera pas ici les emplois indirects susceptibles d'être générés par ce même projet). De façon générale, l'impact des investissements sur l'emploi dépend de leur répartition sectorielle. Les emplois directs créés diffèrent en volume et en nature selon qu'il s'agit d'investissement à haute intensité de main d'œuvre (BTP, confection, cuir et chaussures

etc.) ou d'investissement à haute intensité de capital (télécommunication, pétrole, chimie, céramique, etc.). C'est d'ailleurs là toute la difficulté des choix à opérer dans l'allocation des investissements pour un pays. Entre les contraintes macroéconomiques et les contraintes sociales, l'équilibre est difficile à trouver encore que l'expérience montre qu'en sacrifiant trop aux contraintes sociales, c'est l'emploi à terme qui est finalement sacrifié.

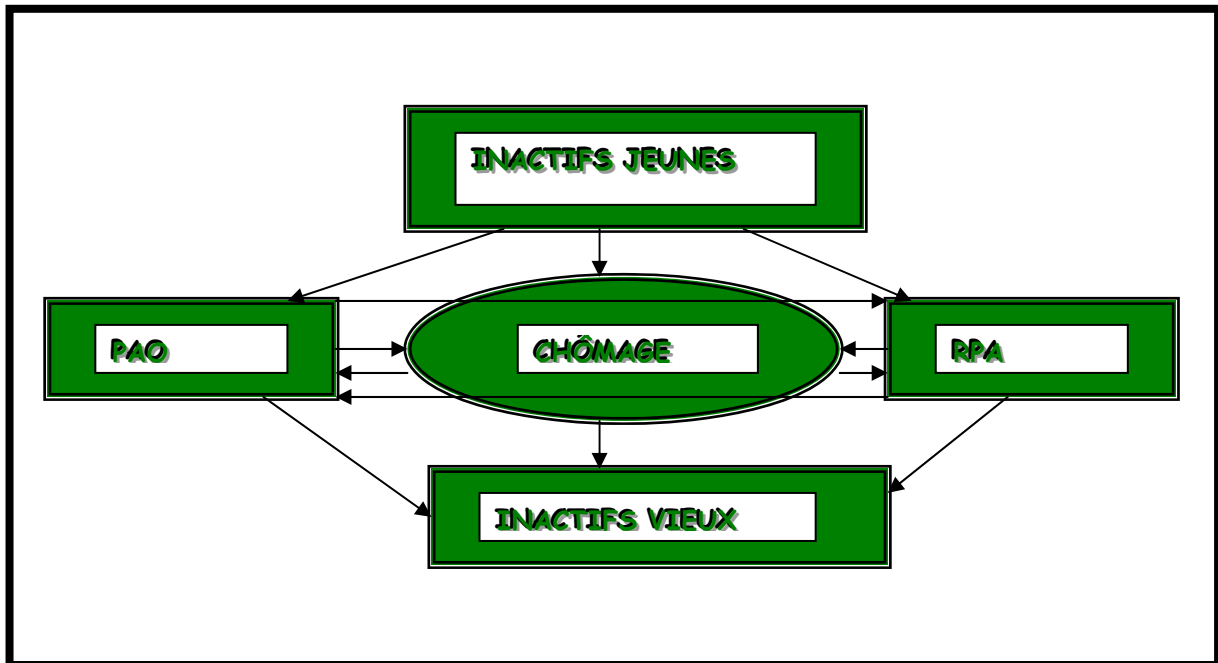
La politique économique et budgétaire agit sur l'emploi par le biais de la fiscalité, la redistribution des revenus et les créations d'emploi dans la Fonction publique. C'est dans la répartition équitable des richesses produites et de la charge fiscale que réside le meilleur impact sur la consommation privée et l'emploi. Les créations d'emploi dans l'administration dépendent « normalement » du Budget de l'Etat, mais leur volume peut aller au-delà des contraintes propres aux finances publiques si l'on fait abstraction de la règle qui voudrait que l'évolution du Budget de l'Etat soit plus au moins calquée sur l'évolution du PIB à prix courants. Evidemment, le respect de cette règle pose des problèmes : justification des emplois créés et équilibre à trouver entre l'augmentation des effectifs des fonctionnaires et l'augmentation de leurs salaires nominaux (plusieurs études concordent pour dire par exemple que la bonne rémunération du corps enseignant a un meilleur impact sur les résultats scolaires que la diminution du nombre moyen d'élèves par classe).

L'évolution de l'offre d'emploi dans le long terme semble être liée principalement à l'évolution du revenu national (niveau du PIB per capita et répartition). Selon plusieurs études concordantes, le taux de croissance de l'emploi total se situerait à la moitié du taux de croissance du revenu national alors que celui de l'offre à destination de la main d'œuvre hautement qualifiée se situerait au double du taux de croissance du revenu national tandis que le taux de croissance de l'offre d'emploi à destination d'une qualification moyenne se situerait au triple du taux de croissance du revenu.

**Essayons de résumer une problématique compliquée en quelques mots simples. Les politiques de l'emploi n'ont pas l'impact présumé sur le volume et la structure de la demande d'emploi. Elles pourraient, par contre, avoir un impact "immédiat" ou différé sur l'offre d'emploi, par la relance de la demande intérieure notamment. Mais cet impact sera d'autant plus limité que le chômage est structurel, l'investissement mal orienté, la consommation privée foncièrement bridée par une répartition inéquitable des revenus. En somme, les politiques de l'emploi qui ne sont en fait que des politiques du chômage n'ont que peu de prise sur tous les tenants et les aboutissants de l'emploi. C'est d'autant plus vrai que la population active a schématiquement trois composantes : la population occupée (PAO), la réserve de population active (RPA), les chômeurs (C). Or ces composantes ne constituent nullement des stocks figés mais des flux poreux et dynamiques. Pourtant les politiques de l'emploi continuent à appréhender la population active comme un stock et se concentrent sur la réduction comptable du seul chômage. Il se trouve que le chômage ne se réduit pas au différentiel entre demande et offre d'emploi ou entre population active (totale ou potentielle) et population active occupée. Sa résorption**

ne peut donc s'effectuer uniquement par des créations massives d'emploi puisque un même niveau de chômage peut résulter d'une combinaison de plusieurs flux.

### Schéma d'ensemble et circulation des flux



Passons maintenant à certains aspects du chômage insuffisamment pris en considération. Individuellement, le chômage s'inscrit dans une chronologie de temps particulière. Les modes d'entrée et de sortie de la situation de chômage confèrent aux types de chômage et de chômeurs des caractéristiques spécifiques qui ne s'accordent pas forcément avec un traitement global du chômage. A travers le schéma présenté ici, les modes d'entrée en chômage diffèrent selon qu'il s'agit de licenciement individuel ou collectif, d'un handicap ou accident du travail, d'une première entrée dans l'activité (ou d'un retour à l'activité) ou d'une sortie définitive vers l'inactivité. Les modes de sortie diffèrent elles aussi selon qu'il s'agit d'emploi en CDI, d'un stage, d'un emploi précaire, etc. De même, le type de chômeurs est différent selon l'âge, le sexe, la qualification, la situation familiale, etc. Il y a donc bien des types de chômage et des types de chômeurs. Or les économistes et les Etats ignorent cette dimension du problème et continuent à traiter le chômage comme un phénomène global et uniforme.

## MYTHOLOGIE ET IDEES RECUES

Beaucoup trop de mythes et d'idées reçues courent à propos de l'emploi et du chômage. Aucun pays n'y échappe vraiment, le nôtre moins que tout autre. Peut être que l'emploi et le chômage offrent au développement des mythes et des idées reçues un terrain favorable : ignorance, peur de l'avenir, conception subjective des faits, primauté de l'apparent sur le réel. Peut être aussi que dans ce domaine le prestige du savoir ou de l'autorité s'effiloche gravement, les spécialistes se trompant plus qu'il n'est admis, les politiques se fourvoyant plus qu'il n'est tolérable.

**1-Le premier mythe, le plus destructeur, concerne l'omnipotence présumée des gouvernements en matière d'emploi.** Que l'on me comprenne bien, il ne s'agit pas ici de dédouaner les gouvernants ou de minimiser leur rôle, mais de pourfendre un mythe selon lequel un gouvernement aurait toute latitude pour créer des emplois à volonté. Contrairement aux idées reçues, l'emploi ne se crée pas par décret, même celui de la fonction publique. Les créations d'emploi dans l'Administration obéissent certes à certaines obligations en matière de santé et d'éducation notamment, mais leur volume n'est pas totalement déconnecté des réalités économiques dans la mesure où l'emploi dans la fonction publique et les services administratifs est financé par les impôts prélevés sur les richesses produites. Ailleurs, l'emploi est globalement créé par les entreprises et par elles seules. Or les entreprises ne créent pas des emplois pour obéir aux injonctions d'un gouvernement, mais pour produire des biens et des services négociables sur le marché.

Sous l'angle de la demande, la population active n'a d'ailleurs presque jamais la structure professionnelle ou sectorielle adéquate. Chacun sait qu'à l'heure actuelle, l'économie nationale a plus besoin de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens que de comptables, de maîtrisards, etc. Partout apparaît l'insuffisance de professionnels de qualité : plombiers, mécaniciens, électriciens, ébénistes, machinistes, etc. Entre-temps l'appareil éducatif et de formation continue à mettre sur le marché du travail des diplômés ne correspondant nullement aux besoins de l'économie. Du coup le pays s'est retrouvé face à un conglomerat de professions disparates, les unes excédentaires, les autres déficitaires. A moins d'orienter « la consommation vers les hommes et non l'inverse », la marge de manœuvre de tout gouvernement est nécessairement réduite.

Les gouvernements peuvent agir sur les conditions de la relance ou de la croissance, mais ils peuvent difficilement influencer le volume de l'offre d'emploi ou sa répartition par niveau d'instruction et type de métier. En tout état de cause, l'impact de l'action publique ne correspond nullement aux idées, fausses, que les uns et les autres font d'elle. Par contre, tout gouvernement qui se respecte est dans l'obligation d'agir préventivement sur l'éducation et la formation pour améliorer la situation de l'emploi à terme. Mais il ne le fait pas, soit parce que ce type d'action n'est pas « payant » sur le court terme, soit parce que ce type de réforme structurelle soulève l'opposition de

quelques corporations puissantes. C'est pourtant sur ce plan qu'il faut juger le sérieux, le courage et la compétence d'un gouvernement.

**2- Le second mythe a trait à une croyance très partagée selon laquelle le nombre d'emplois dans un pays est « naturellement » limité.** En période de chômage, il faut donc partager le travail. Idée séduisante en apparence sauf qu'elle ne repose que sur le primat de l'apparent sur le réel. L'économie « réelle » (par opposition à l'économie virtuelle) a pour fonction première de satisfaire des besoins. Dire que le nombre d'emplois est limité revient à dire que tous les besoins sont satisfaits. Or telle n'est pas la réalité. Par ailleurs, si on considère que pour améliorer la situation de l'emploi, il faut que la production augmente, le choix de partager le travail n'aura dans ce cas aucun sens. On ne favorise pas la croissance en diminuant le temps de travail de chacun. C'est le contraire qui doit être fait, sous réserve naturellement d'un certain niveau d'heures travaillées par an compatible avec la santé des travailleurs, la nature de l'emploi et la préservation des droits sociaux. Cependant, la croissance ne garantit nécessairement pas un niveau élevé de création d'emplois lorsque l'intensité capitaliste de la production a tendance à augmenter.

**3- Le troisième mythe concerne le rôle que peut jouer la mise à la retraite d'actifs « jeunes » dans l'amélioration de la situation de l'emploi.** Parce que l'emploi est « limité » selon la croyance commune, il vaut mieux alors mettre les actifs à la retraite de bonne heure pour donner la place aux jeunes et réduire d'autant le chômage. Or les postes d'emploi ne sont pas transmissibles ou interchangeable de vieux à jeunes aussi facilement qu'on le croit. Pour des raisons économiques ou à cause de l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, de plus en plus de retraités « jeunes » se remettent aussitôt sur le marché du travail après leur départ officiel à la retraite, ce qui ne libère pas des emplois et accroît le coût de la retraite. Au-delà du constat économique, une attitude sociale et mentale aussi régressive peut conduire un jour à prendre pour cible les femmes, les handicapés, etc. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que les pensions de retraite constituent une charge pour la population active, système de répartition oblige. Aussi, la mise en retraite d'actifs « jeunes » conduit mécaniquement à l'augmentation des dépenses des régimes de retraite que l'on doit résorber par une augmentation des cotisations ou par une diminution des pensions. Dans un cas comme dans l'autre, cela induit un impact négatif sur l'emploi et le chômage.

Il y a quelques années, les pouvoirs publics tunisiens ont mis à la préretraite moins de 5000 personnes, pour un coût total de plus de 72 MD de l'époque (la tentation refait surface à chaque fois). Dans la seule industrie manufacturière, une telle somme aurait permis la création de plus de 5000 emplois supplémentaires. Chacun appréciera la justesse de l'équation un retraité de plus = un chômeur en moins alors que la vraie égalité est la suivante : un emploi créé de plus = un chômeur de moins, qu'il soit jeune ou non.

**4- Le quatrième mythe concerne l'impact du machinisme et du progrès technique sur l'emploi.** Le machinisme et le progrès technique constituent le principal moteur de la

croissance économique à long terme. Mais ils peuvent très bien devenir un facteur d'aggravation du chômage structurel au cas où les systèmes d'éducation et de formation n'arrivent pas à s'adapter ou si les gains de productivité sont mal utilisés. La difficulté d'adaptation des systèmes éducatifs et de formation explique en grande partie l'aggravation du chômage des diplômés du supérieur en Tunisie au cours des deux dernières décennies. N'empêche, l'amélioration à long terme du pouvoir d'achat des salaires et l'augmentation du revenu par tête incombe très largement à l'amélioration de la productivité, fruit du machinisme et du progrès technique. Toutefois, si les gains de productivité sont utilisés pour réduire les prix relatifs ou pour être réparties plus justement entre les facteurs Capital et Travail, le machinisme et le progrès technique seront finalement plus créateurs d'emploi que ne laisse supposer une approche comptable de courte vue.

Bref l'augmentation du capital par travailleur (K/L) est une condition nécessaire au développement et plus encore à l'amélioration de l'emploi à terme. C'est donc dans l'équilibre entre investissement plus riche en emploi et investissement plus riche en capital que réside l'alchimie à trouver et certainement pas dans la castration des investissements capitalistiques.

**5-Le cinquième mythe concerne ce qu'on peut appeler l'immobilité temporelle de l'emploi.** Dans une économie ouverte, des emplois et des types de métiers et de qualification disparaissent chaque année, d'autres naissent. Contrairement à ce que l'on pense, un tel phénomène est parfaitement naturel. Si c'était le contraire, l'économie produirait exactement les mêmes produits et services, utiliserait les mêmes machines et emploierait la même quantité et qualité de travail. Cela ne correspondrait à aucune réalité économique. Le but de l'économie n'est pas le travail, ni même la production, mais la consommation. Or, pour des motifs de prix ou de changement dans les goûts ou l'échelle des priorités des consommateurs, la demande évolue en volume et en nature. L'emploi doit obligatoirement s'y adapter. La mobilité est donc nécessaire. Toute entreprise qui ne pourrait pas intégrer cette donne est une entreprise vouée tôt ou tard à la disparition et par là même à la production du chômage.

Mais la mobilité ne doit surtout pas être confondue avec la flexibilité quantitative externe et interne, encore moins avec la régression sociale ou la précarité. La flexibilité du travail recouvre en effet un ensemble de pratiques diverses ayant pour but la modification d'une ou plusieurs de ces conditions : mode de fixation du salaire, variation des horaires, changement d'affectation, nature du contrat de travail, statut du personnel, etc. Les libéraux la justifient au nom de la compétitivité et de la pérennisation des entreprises sauf qu'à trop jouer sur cette corde on en arrive à oublier que la dérégulation unilatérale du marché du travail n'est pas une solution viable à terme et que les effets déstabilisateurs de la flexibilité finissent par l'emporter sur ses avantages immédiats. Par contre, la flexibilité, non réduite à la liberté de licencier, de sous-payer et de disqualifier peut se révéler comme un moyen de pérenniser l'entreprise et de sauvegarder l'emploi, à condition évidemment qu'elle soit négociée. Ceci requiert

évidemment l'émergence d'une culture participative et l'établissement d'un vrai contrat social.

**6-Le dernier mythe, et non des moindres, concerne le plein emploi.** Mais entre la réalité et les discours politique et médiatique, il existe une distance, et quelle distance ! Le plein emploi signifie qu'à tout moment la demande d'emploi est ajustée complètement à l'offre d'emploi. En d'autres termes, le volume et la structure de la demande doivent correspondre parfaitement et à tout instant au volume et à la structure de l'offre. Cela est évidemment impossible à obtenir, même dans une économie complètement fermée et retranchée dans ses propres frontières nationales. Nul ne peut orienter le goût du consommateur ou arbitrer ses choix à sa place ; nul ne peut « fixer » une fois pour toutes les besoins de la population en santé, éducation et autres services publiques ; nul ne peut commander à la pluie et aux conditions climatiques, l'Etat moins que toute autre institution sociale et humaine connue. L'existence d'un certain taux de chômage est donc « inévitable ». Tout le problème réside dans la compression de ce taux et la réduction de la durée du chômage. Dès lors, la gestion efficiente du marché de l'emploi ainsi que l'adaptation rapide de la formation professionnelle deviennent des éléments capitaux. Toute chose étant égale par ailleurs, plus la gestion du marché de l'emploi est efficiente, plus le taux de chômage est bas ; plus la formation est souple et ciblée plus la durée du chômage est courte. Sur ce plan, toute rigidité institutionnelle conduit à l'aggravation du chômage. C'est le cas en Tunisie.

Il est toutefois pertinent d'approcher la notion de plein emploi davantage encore par le taux d'emploi que par le taux de chômage (ce dernier étant nul dans la compréhension commune et se situant entre 3 et 3,5% selon les économistes). En effet, le taux d'emploi mesure la part des actifs occupés dans la population active totale :

$$\text{Taux d'emploi} = (\text{PAO} / \text{population totale}) \times 100$$

De ce fait, il prend comme référence l'ensemble des personnes en âge de travailler, sans introduire de distinction parmi les composantes de la population active totale, population active occupée, chômeurs et réserve de population active. Ceci conduit, comme nous l'avons déjà signalé auparavant, à prendre en considération le temps partiel contraint que le BIT définit précisément comme un sous-emploi ; la précarité subie et les déclassements professionnels.

**L'évocation de ces mythes et idées reçues n'est certainement pas fortuite. L'incapacité des politiques de l'emploi à résoudre le problème du chômage s'explique en partie par l'influence néfaste exercée sur elle par ces mythes et idées reçues. L'affolement aidant, les gouvernements prennent des décisions qui vont à contre sens, mélangeant les échéances et les termes, le tout sous le regard approbateur ou bienveillant d'un public non averti et ignorant des faits. Or le sérieux d'une politique de l'emploi se juge justement par sa capacité à dépasser l'influence des évidences trompeuses et à se soustraire aux diktats de l'opinion et des idées reçues.**



## LA SITUATION

La population active totale en Tunisie s'est élevée au mois de Novembre 2011 à près de 3.909,1 (en milliers). Fin Novembre 2011, la demande additionnelle totale a atteint le niveau de 64.500 unités. Changement de taille, la demande additionnelle féminine a supplanté en 2011 la demande additionnelle masculine, 40.300 demandes additionnelles contre 24.200. L'évolution des taux d'activité par sexe n'est cependant pas suffisante pour expliquer un changement relativement rapide puisque ces taux sont passés de 70,1% à 70,6% pour les hommes et de 24,9% à 25,7% pour les femmes au cours de quelques mois seulement.

Evolution de la population active (en 1000)

Année	Mai 2005	Mai 2006	Mai 2007	Mai 2008	Mai 2009	Mai 2010	Mai 2011	Novembre 2011
Population en âge d'activité (15 ans et plus)	7.382,7	7.525,9	7.676,7	7.806,1	7.931,9	8.038,2	8.186,6	8.175,2
Taux d'activité en %	45,5%	45,6%	45,8%	46,2%	46,5%	46,9%	47,2%	47,8%
Population active totale	3359,1	3434,6	3521,7	3603,8	3689,2	3769,2	3844,2	3909,1
Taux d'accroissement PAT		2,24%	2,53%	2,33%	2,36%	2,17%	2,00%	1,67%*
Population active occupée	2928,5	3004,9	3085,1	3155,4	3198,9	3277,4	3139,8	3170,7
Demande additionnelle		75,5	87,1	82,1	85,4	80,0	75,4	64,5
Dont femmes		45,6	24,2	22,9	20,4	16,9	15,7	40,3
Créations nettes		76,4	80,2	70,3	43,5	78,5	-137,6	30,9
Chômeurs	432,4	429,7	436,4	448,4	490,3	491,8	704,9	738,4
Taux de chômage	12,9%	12,5%	12,4%	12,4%	13,3%	13,0%	18,3%	18,9%

Source : INS

Evolution du taux d'activité par sexe (15 ans et plus)

Année	1966	1975	1984	1994	2004	Fin 2011
Masculin	83,5%	81,1%	78,6%	73,8%	67,8%	70,6%
Féminin	5,5%	18,9%	21,8%	22,9%	24,2%	25,7%
Ensemble	44,9%	50,2%	50,5%	48,4%	45,8%	47,8%

Source : INS

Les pertes d'emploi se sont élevées à 138.000 unités entre 2010 et 2011. Ces pertes sont en relation avec le climat politique, sécuritaire, social et économique qui a prévalu après le 14 Janvier 2011. En moyenne et selon les indications fournies par l'Institut d'économie quantitative, la suspension de l'activité a été de l'ordre de 24 jours. Les causes sont : la grève, l'insécurité, les actes de vandalisme, le manque de matières premières, une demande insuffisante. Les branches les plus touchées auraient été les THC, IMCCV et les entreprises tournées plus particulièrement vers le marché local,

branches et activités jouant un rôle non négligeable dans l'emploi comme on le sait. Un léger mieux a été constaté depuis lors. Ainsi les créations nettes d'emploi entre Mai et Novembre 2011 se sont élevées à près de 31.000 unités réparties comme suit: agriculture et pêche (+24.500), services (+40400) dont administration (+23.300), transport et communication (+7.500), hôtellerie et restauration (+8.500). Ces créations sont évidemment insuffisantes au regard des pertes d'emploi constatées entre 2010 et 2011, de la demande additionnelle et du niveau de chômage.

### Créations d'emploi par secteur

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Mai- Novembre 2011
Agriculture et pêche	-8,1	21,1	-3,1	-65,8	24,5
Industries manufacturières	21,5	-37,9	33,5	-20,2	-5,3
Industries non manufacturières	22,3	13,3	25,6	-0,7	-15,6
Services, dont	34,4	46,5	21,4	-43,6	40,4
Santé, Education et autres services adm.	8,5	7,7	6,7	-3,4	23,3
Non déclarés	-0,8	0,5	1,1	-7,3	-12,7
Ensemble	70,3	43,5	78,5	-137,6	30,9

Source : INS

L'INS estime le nombre des chômeurs en Février 2012 à près de 710.000, soit un taux de chômage officiel de 18,1%. Néanmoins, l'INS constate une très légère décélération du taux par rapport à Novembre 2011 (18,9%), mais cette décélération tient plus d'un phénomène saisonnier non corrigé que d'une véritable amélioration du marché de l'emploi. Quoi qu'il en soit, face à une demande additionnelle annuelle moyenne de près de 83.000, l'offre d'emploi reste largement insuffisante. Les offres directes d'emploi ont même enregistré une baisse pour les deux premiers mois de 2012 par rapport aux deux premiers mois de 2011, 8781 contre 10094. Parallèlement, les demandes d'emploi en fin de mois enregistrées à l'ANETI ont connu une hausse brutale : 300.637 en Février 2012 contre 187.442 seulement en Février 2011. On pourrait évidemment expliquer cette hausse par la conjoncture politique ou par une meilleure couverture du marché de l'emploi par l'ANETI, mais elle doit être expliquée surtout par une situation économique encore plus dégradée qu'auparavant.

### Evolution du taux de chômage 2007-2012

Année	Mai 2007	Mai 2008	Mai 2009	Mai 2010	Mai 2011	Novembre 2011	Février 2012
Hommes	11,3%	11,2%	11,3%	10,9%	15,0%	15,4%	14,9%
Femmes	15,3%	15,9%	18,8%	18,9%	27,4%	28,2%	26,6%
Ensemble	12,4%	12,4%	13,3%	13,0%	18,3%	18,9%	18,1%

Source : INS

Au-delà de la conjoncture, il existe en Tunisie un vrai obstacle structurel à l'employabilité de la demande, celle des diplômés du supérieur tout particulièrement. La « production » du système éducatif et de formation ne concorde ni avec les besoins de l'économie, ni à l'obligation assignée au système éducatif et de formation pour préparer les jeunes à s'insérer dans la vie active et à se prendre en charge à titre individuel.

### Nombre de diplômés par sexe

Année	1993/1994	1998/1999	2003/2004	2008/2009	2009/2010
Masculin	6640	10451	20372	24566	32317
Féminin	5014	9195	19949	41064	53718
Ensemble	11654	19646	40321	65630	86035

Source : INS

On peut à ce stade faire les remarques suivantes :

1. le chômage touche plus particulièrement les jeunes, diplômés en particulier. En 2011, le taux de chômage des jeunes (15-29 ans) a atteint 38%, celui des diplômés du supérieur 30,5% contre 18,9% pour la moyenne nationale. Entre Mai 2010 et Mai 2011, le taux de chômage des diplômés du supérieur a littéralement explosé passant de 22,9% à 29,2%. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, l'accumulation des diplômes en Tunisie ne semble pas protéger du chômage, bien au contraire.

### Evolution du taux de chômage selon le niveau d'instruction en %

Année	Mai 2005	Mai 2006	Mai 2007	Mai 2008	Mai 2009	Mai 2010	Mai 2011	Novembre 2011
Néant	6,3	6,4	4,4	4,2	6,1	5,7	8,0	9,3
Primaire	14,3	13,0	11,5	10,6	10,4	9,2	12,4	13,0
Secondaire	13,3	12,5	13,5	13,4	14,0	13,7	20,6	19,9
Supérieur	14,0	16,9	18,2	20,0	21,9	22,9	29,2	30,5
Ensemble	12,9	12,5	12,4	12,4	13,3	13,0	18,3	18,9

Source : INS

2. le chômage touche davantage les femmes que les hommes. En effet, le taux de chômage des femmes s'est situé en Novembre 2011 à une fois et demi le taux national et pratiquement le double du taux de chômage des hommes. Quant au taux de chômage des diplômées femmes, on constate qu'il atteint 49,4% contre 21% seulement pour les hommes diplômés. Cela est dû en partie au fait que les créations nettes d'emploi entre Novembre 2011 et le premier trimestre de l'année 2012 ont intéressé 18.900 hommes contre 17.500 femmes.

3. le chômage touche très inégalement les régions. En effet, les régions du Nord-Ouest, du Centre Ouest, du Sud-Ouest et du Sud-Est enregistrent respectivement des taux de chômage de 21,4% ; 20,5% ; 28,4% et 27,4% contre 17,7% pour le District de Tunis; 13,2% pour le Nord-Est et 13,7% pour le Centre Est.

#### Taux de chômage par région

Année	2010	Novembre 2011	Au 1 <sup>er</sup> trimestre 2012
District de Tunis	13,2%	17,2%	17,7%
Nord-Est	11,0%	14,5%	13,2%
Centre-Est	9,3%	11,9%	13,7%
Sud-Est	16,8%	27,2%	27,4%
Nord-Ouest	14,4%	22,3%	21,4%
Centre-Ouest	14,8%	26,9%	20,5%
Sud-Ouest	23,4%	29,5%	28,4%
ENSEMBLE	13,0%	18,9%	18,1%

Source : INS

4. Au niveau de la qualité de l'emploi, on constate que 43,4% de la population occupée bénéficie d'un contrat à durée indéterminée alors que 44% n'a pas du tout de contrat de travail. Toutefois la précarité touche les femmes plus que les hommes. Les femmes occupées avec un CDI représentent 18% de la population active féminine occupée contre 9% seulement pour les hommes. C'est d'autant plus inique que la population occupée féminine salariée représente 80% de la population occupée féminine contre 67,3% pour la population occupée salariée masculine.

#### Population active occupée selon la nature du contrat de travail

	Effectif en 1000	En %
Contrat à durée limitée	361,6	11,4
Contrat à durée indéterminée	1.376,1	43,4
Sans contrat	1.395,8	44,0
Non déclaré	37,2	1,2
Total	3170,7	100,0

Pour le seul marché de l'emploi couvert par l'ANETI, le différentiel entre offre et demande a connu au cours de l'année écoulée un écart spectaculaire. En effet la demande d'emploi fin 2011 a atteint 280.022 dont 168.810 femmes contre 46.471 placements au total. Quant à l'offre d'emploi, elle s'est située fin 2011 à 139.876 contre 219.848 fin 2010. En Février 2012, les demandes d'emploi en fin de mois enregistrées à

l'ANETI se sont élevées à 300.637 contre 12.369 d'offres d'emploi et de stage (7.305 pour les stages) et 4.465 placements dont 2.223 placements à la suite d'un stage.

Tableau de bord de l'emploi

	Janvier et Février 2007	Janvier et Février 2008	Mars 2009	Mars 2010	Février 2011	Février 2012
Demandes d'emploi en fin de mois	107.292	107.104	110.866	119.052	187.442	300.637
Offres d'emploi et de stage	27.504	30.470	10.645	16.513	12.925	12.369
Placement	23.521	27.042	8.567	10.436	3.105	4.465

Source : ANETI

(Les statistiques de l'ANETI étant ce qu'elles sont du point de vue du taux du couvrent du marché de l'emploi et de la relative « discontinuité » des séries et de leur caractère saisonnier, nous avons opté pour les présenter malgré tout en raison des indications directes et indirectes qu'elles donnent sur les répercussions de l'environnement national et international sur l'emploi)

L'emploi des diplômés du supérieur a évidemment le plus souffert de la conjoncture. Les placements en emploi de cette catégorie en Février 2012 effectués par l'ANETI se sont élevés à 991 contre 1.476 de nouveaux inscrits et 203.029 demandes en fin de mois. Le même phénomène touche les diplômés de la formation professionnelle. En effet, l'ANETI a enregistré en Février 2012 près 21.840 demandes d'emploi en fin de mois. Compte tenu du taux de couverture de l'ANETI en ce qui concerne cette catégorie en comparaison avec celle des diplômés du supérieur, la demande potentielle des diplômés de la formation professionnelle pourrait se révéler supérieure à celle enregistrée par l'agence. Cette remarque vaut aussi, mais à un degré moindre, pour les diplômés du supérieur.

#### Emploi des diplômés du supérieur et de la formation professionnelle

	Février 2011	Février 2012
Demandes d'emploi des diplômés du supérieur	104.268	203.029
Placements en emploi des diplômés du supérieur	741	991
Demandes d'emploi des diplômés de la formation professionnelle	18.864	21.480

Source : ANETI

(A titre de comparaison entre flux de sortants de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle publique, on notera qu'en 2009, les sortants du secteur public de formation professionnelle ont atteint 39.956 contre 65.630 pour l'enseignement supérieur, ce qui constitue en soi aussi bien un avantage en matière de ressources humaines qu'un handicap sérieux au regard de la structure de l'emploi)

L'aggravation de la situation de l'emploi et du chômage en 2011 se mesure notablement à travers la diminution des offres d'emploi et de stages enregistrées à l'ANETI. Globalement, ces offres ont diminué de 38,7% entre les 9 premiers de 2010 et de 2011 passant de 169.176 à 103.720. Les branches d'activité les plus touchées ont été le tourisme, les industries manufacturières (les THC notamment) et le commerce. Les placements effectués par l'ANETI ont naturellement suivi le mouvement : -63,9% entre les neuf premiers mois de 2011 par rapport aux neuf premiers mois de 2010.

## Evolution des placements effectués par l'ANETI au cours des 9 premiers mois 2010- 2011

Secteur	2010	2011	Taux accr.
Mines et énergie	1435	277	-80,7
Industries manufacturières	42837	18725	-56,3
BTP	7189	1112	-84,5
Tourisme	9662	2378	-75,4
Commerce	6547	2822	-56,9
Transport	1346	637	-52,7
Administration publique	5137	1754	-65,9
Autres	11155	5319	-52,3
Ensemble de l'économie	95488	34447	-63,9

Source : ANETI

La dégradation d'ensemble du marché de l'emploi géré par l'ANETI n'a pas manqué de toucher les programmes actifs d'emploi : -6,8% pour le programme SIVP ; -67,2% pour le CIDES ; -26,9% pour le PAPPE ; -29,8% pour le CRVA. Par contre, les effectifs des bénéficiaires de certains programmes ont évolué favorablement : + 106,3% pour le PC50 ; +10,9% pour le CIAP et +8,6% pour le SCV. Il semble donc qu'à ce niveau, certains types de programmes d'assistance à l'emploi sont mieux adaptés aux attentes des employeurs.

## Evolution des programmes d'emploi au cours des 9 premiers mois 2010 - 2011

Genre	2010	2011	Taux d'accr.
SIVP	34125	31811	-6.8
CIDES	2742	899	-67.2
CIAP	24287	26944	10.9
PAPPE	11669	8525	-26.9
CRVA	624	438	-29.8
SCV	4611	5009	8.6
PC 50	80	165	106.3
Amal	-	187210	-

Source : ANETI

**SIACE** : Stages d'Initiation et d'Adaptation à la Création d'Entreprise

**SIVP** : Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle

**CIDES** : Contrat d'Insertion des Diplômes de l'Enseignement Supérieur

**PAPPE** : Programme d'Accompagnement des Promoteurs des Petites Entreprises

**CRVA** : Contrat de réinsertion dans la vie active

**SCV** : Programme du service civil volontaire

**PC 50** : Prise en charge par l'Etat d'une part des salaires versés au titre des nouveaux recrutements des diplômés de l'enseignement supérieur

Les données chiffrées fournies par l'INS et l'ANETI se rejoignent en définitive pour signifier la gravité extrême de la situation de l'emploi et du chômage. Mais au-delà du constat, quelques résidus sociopolitiques charriés par la situation elle-même méritent que l'on s'y attarde.

- Les Tunisiens sont très mal informés de la dimension et de la complexité du problème. Le discours politique et médiatique n'aide pas, des perspectives farfelues sont avancées par les cercles du pouvoir et ailleurs, des interrelations sont établies en négation complète des réalités et des interdépendances. Une forme de complaisance a même vu le jour faisant de la victimisation un recours et l'alibi. Or si l'Etat s'est montré coupable ou défaillant pour anticiper à temps sur l'évolution qualitative de l'offre d'emploi par exemple, le choix des filières n'incombe qu'aux intéressés eux-mêmes, mérite personnel oblige.
- Le climat chaotique et la dégradation de l'outil de production au cours de 2011 ont fait perdre à la Tunisie l'équivalent en créations d'emploi de deux années pleines en moyenne. Même si une reprise économique venait à s'amorcer et à perdurer, les séquelles des crises de 2008 et de 2011 ne seront effacées qu'à l'horizon 2013-2014. Ce n'est pas un taux de croissance de 5% par an qu'il faudra réaliser entre-temps, mais un taux nettement supérieur. Ce type de raisonnement, basé sur l'optique additionnelle et la prise en compte des seuls volumes, est évidemment erratique pour plusieurs raisons. La première est que la corrélation taux croissance/créations d'emploi a des limites. La seconde est que le chômage constitue la résultante croisée de flux. La troisième est que dans la situation présente, le chômage structurel prédomine. Sacrifier à l'utilisation d'un tel raisonnement n'a cependant qu'un seul but : montrer l'incohérence de la politique de l'emploi déclinée par le gouvernement actuel.
- A l'occasion des crises de 2008 et de 2011, la société tunisienne a donné ses femmes actives en sacrifice sur l'autel des difficultés. Le moins qu'on puisse dire est que ce comportement, conscient ou inconscient, actif ou passif, révèle une décadence sociétale et morale coupable, encourage ou légitime des tentations rétrogrades et tourne honteusement le dos aux acquis socioéconomiques et culturels les plus précieux de la Tunisie moderne.

## EVOLUTION A LONG TERME DE LA POPULATION ACTIVE

La Tunisie a connu par le passé un taux de chômage très élevé. A l'indépendance, la Tunisie comptait près de 300.000 chômeurs sur une population active à peine supérieure au million. Le phénomène atteignait une telle proportion qu'un syndicat des chômeurs a failli prendre racine dans le paysage social. Le départ massif de près de 100.000 européens entre 1956 et 1960 améliora la situation nettement. Selon certaines estimations, 10.000 à 15.000 postes laissés vacants par le départ de petits fonctionnaires et manœuvres européens dans l'industrie, le transport et les services furent aussitôt occupés par près de 60.000 tunisiens. A l'échelon supérieur, le départ des cadres, des ouvriers spécialisés et des petits commerçants européens fit libérer près de 40.000 emplois. Au total, près de 215.000 actifs tunisiens bénéficièrent du départ des européens entre 1955 et 1960.

### Evolution des emplois des tunisiens musulmans dans les secteurs non agricoles En 1000

	1955	1960
Ouvriers	118	150
Employés	25	70
Artisans, petits commerçants, etc.	50	110
Cadres	5	15
Administrations tunisiennes	12	80
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>425</b>

Source : Samir Amin (L'économie du Maghreb)

Le gonflement soudain des effectifs de la population occupée ne préoccupa pas grand monde. Pourtant, il y avait là matière à le faire. L'accroissement, hors des nécessités en matière d'éducation et de santé notamment, du nombre de fonctionnaires n'a pas été suffisamment pris en considération quant à ses répercussions budgétaires et « culturelles ». Dans la perception commune, l'emploi s'en trouva déconnecté des réalités économiques, et cela perdure encore aujourd'hui. Dans la foulée, les entreprises nationales nouvellement créées servirent de traitement social du chômage avec les déboires que l'on sait. Pour sa part, l'accroissement de la population occupée dans le tertiaire devait en faire un secteur hypertrophié et imprimer à la répartition sectorielle de l'emploi une configuration peu en rapport avec les niveaux sectoriels de productivité.

Quoi qu'il en soit, l'émigration prit le relais du départ des étrangers dans le soulagement de la situation de l'emploi au cours des décennies qui suivirent. Sur une demande additionnelle d'emploi (18-59 ans) de 357.000 au cours de la première décennie de développement (1962-1971), l'émigration soulagea le marché de l'emploi de 140.000 demandes. Lors de la seconde décennie, l'émigration soulagea la demande additionnelle de 97.000 demandes. Le bilan de l'emploi des deux décennies s'établit ainsi :



## Bilan de l'emploi 1962-1971, 1972-1981

	1962-1971	1972-1981
Demande d'emploi 18-59 avant migration	357.000	469.000
Emigration de travailleurs	140.000	97.000
Demandes d'emploi après émigration	217.000	372.000
Créations d'emploi hors agriculture	132.500	400.140

Source : Ministère du Plan

De ce fait, le taux de chômage (18-59 ans) a été maintenu à hauteur de 12,9% lors du recensement de 1975, de 11,1% lors de l'enquête Emploi de 1980. Toutefois et dès la fin des années soixante-dix, les placements à l'étranger changèrent de destination et de volume. La source européenne se tarissant, la Libye prit le relais constituant l'essentiel des placements entre 1979 et 1983, et ce malgré les tensions politiques de 1980 (événements de Gafsa). Malgré tout, l'émigration « contrôlée » ne joua plus le rôle qu'elle a joué précédemment. Ainsi la demande additionnelle de 1983 par exemple s'élevant à près de 62.000 resta insatisfaite (13,8% de chômage en cette année).

### Emigration contrôlée en unité

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
France	1.650	1.711	1.658	1.113	686	586	526	488	511	564
Libye	11.821	1.711	4.465	6.703	2.810	124	23	-	-	5
Arabie. S	-	342	654	188	162	195	243	228	208	297
Irak	-	-	-	-	-	-	-	725	-	10
E.A.U	-	-	-	-	-	-	-	102	152	8
Autres	79	45	1.116	650	571	276	177	182	35	35
TOTAL	13.550	3.809	7.693	8.654	4.299	1.181	969	1.725	906	919

Source : BCT

L'émigration en direction des pays arabes riches, en manque de main d'œuvre, reste modeste. La géographie aidant, ces pays préfèrent recourir à une main d'œuvre asiatique, bon marché et apparemment plus adaptée aux mœurs et coutumes de la région. Dès lors, l'émigration contrôlée, n'a plus joué un rôle significatif dans le comblement du déficit entre demande et offre d'emploi.

Le retour des immigrés tunisiens n'a pas joué un rôle fondamental. Pour ce que l'on sait, le nombre de tunisiens revenus de l'étranger pendant la période 1984-1989 n'a pas dépassé 41.000 en tout. Au demeurant, un grand nombre des 1.3000 tunisiens de retour de Libye lors de la période aurait émigré de nouveau vers le même pays entre 1987 et 1989 quand la tension entre les deux pays s'est apaisée.

## Retours de l'étranger 1984-1989 selon les pays de résidence en 1984

	Nombre	En %
France	14.800	36,1
Libye	13.300	32,4
Allemagne	1.900	4,7
Arabie Saoudite	1.200	2,9
Italie	700	1,7
Autres pays arabes	5.400	13,2
Autres pays	3.700	9,0
<b>TOTAL</b>	<b>41.000</b>	<b>100</b>

Source : INS

Les données statistiques manquent quant à l'évolution de l'émigration non contrôlée, que ce soit lors de périodes plus anciennes ou plus récentes. Ce que l'on sait avec quelque certitude est que l'immigration clandestine vers l'Europe n'a pas cessé malgré les barrières réglementaires. Ainsi le nombre de tunisiens « régularisés » en France entre 1964 et 1975 s'est situé à 58.553 alors les administrations tunisiennes concernées n'avancent que le chiffre de 40.950, l'OMI (Office des migrations internationales) faisant valoir le chiffre de 99.503 (la différence est due entre autres au regroupement familial). L'arrivée de la Gauche en France en 1981 a permis la régularisation de 22.000 cas. Mais dès le milieu des années quatre-vingt, l'émigration tunisienne vers l'Europe changea de pays de prédilection. L'Italie connut un fort courant migratoire en provenance de Tunisie. Du coup, ce pays est devenu une terre d'immigration et non un simple pays de passage. C'est ainsi que les tunisiens installés en Italie ont atteint le nombre de 68.705 en 1993 alors qu'ils n'étaient que 3.737 en 1984.

En somme, l'émigration tunisienne « classique » a soulagé le marché de l'emploi tant que la situation économique et réglementaire en Europe et les contingences politiques avec la Libye ont été favorables. Mais dès que l'immigration a changé de nature et de profil et que la demande d'emploi en Tunisie a évolué structurellement parlant, la problématique a changé de dimension. L'arrivée massive sur le marché du travail de diplômés du supérieur, les femmes plus particulièrement, a réduit le rôle de soupape que jouait l'immigration.

\*\*\*\*\*

L'évolution dans le long terme des effectifs de la population active disponible dépend, rappelons-le, de l'évolution des effectifs de la population en âge d'activité par classe d'âge et sexe d'une part, des taux d'activité correspondants d'autre part. Le taux d'accroissement de la population a fortement augmenté entre 1966 et 1994 pour connaître une décrue par la suite. Si l'on fait abstraction des étrangers présents en Tunisie lors du recensement de 1956, la population tunisienne aurait quasiment triplé en quarante ans. Il a fallu deux siècles à la France pour doubler de population.

## Evolution de la population et du taux de croissance

	1956	1966	1975	1984	1994	2004	2010
<b>Effectifs en 1000</b>	3.783,2	4.533,3	5.588,2	6.966,2	8.785,4	9.910,9	
<b>Taux de croissance en %</b>		1,83	2,35	2,48	2,35	1,21	

Source : INS

Entre-temps, les effectifs des classes d'âge de 15 ans et plus ont augmenté plus rapidement que l'ensemble de la population. Sur la durée, cela a modifié grandement la pyramide des âges. Ainsi la population en âge d'activité 18-59 ans est passée de 48% de la population totale du pays en 1966 à 67% en 2010. Quant à la population âgée de 15 ans et plus, elle est passée de 53,5% de la population totale en 1966 à 76,3% en 2010

### Pyramide des âges en (%)

Groupe d'âge	1966	1975	1984	1994	2004	2010
<b>0 - 4 ans</b>	18,6	16,0	14,6	11,0	8,1	8,1
<b>5 - 14 ans</b>	27,9	27,8	25,1	23,8	18,6	15,6
<b>15 - 59 ans</b>	48,0	50,4	53,6	56,9	64,0	67,0
<b>60 ans &amp; plus</b>	5,5	5,8	6,7	8,3	9,3	9,3
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS

Parallèlement, le taux global d'activité n'a pas connu des variations notables. Mais le taux d'activité du sexe masculin a progressivement diminué passant de 81,1% en 1975 à 69,5% en 2010 alors que celui du sexe féminin est passé entre-temps de 18,9% à 24,8%.

### Evolution du taux d'activité selon le sexe en %

	1975	1984	1994	2004	2010
<b>Masculin</b>	81,1	78,6	73,8	67,8	69,5
<b>Féminin</b>	18,9	21,8	22,9	24,2	24,8
<b>Total</b>	50,2	50,5	48,4	45,8	46,9

Source : INS

Lors de la première décennie de développement (1962-1971), la demande additionnelle annuelle moyenne hors émigration a atteint 21.7000 contre 37.200 pour la seconde décennie (1972-1981) ; 59.500 pour la période 1989-1994 ; 71.800 pour la période 1994-1999 et près de 83.000 actuellement après avoir connu un pic de 91.200 en 2006. Toute chose étant égale par ailleurs, c'est seulement entre 2014 et 2019 que la demande additionnelle fléchira pour se situer à 81.800 en moyenne annuelle selon l'hypothèse moyenne et à 62.600 entre 2019 et 2024 selon la même hypothèse.

### Evolution de la demande additionnelle

	1962-1971	1972-1981	1989-1994	1994-1999	2004-2005
<b>Demande additionnelle moyenne par an</b>	21.700	37.200	59.500	71.800	86.300

Toujours est-il que la demande d'emploi féminine s'est accrue au fil du temps. Elle a même supplanté la demande masculine lors de la période 2009-2014, et ce pour la première fois dans l'histoire du pays. Sa croissance est telle qu'elle constituera plus du double de la demande masculine à l'horizon 2019-2024.

**Evolution de la demande additionnelle moyenne annuelle par sexe  
(Hypothèse moyenne)**

	2004-2009	2009-2014	2014-2019	2019-2024
Demande masculine	47.700	39.600	27.700	18.600
Demande féminine	40.200	47.800	54.100	44.000
Ensemble	88.000	87.400	81.800	62.600

Source. INS

L'évolution de la demande additionnelle d'emploi (15 ans et plus) au cours des dix dernières années montre que les demandeurs d'emploi d'un niveau supérieur d'instruction constituent la majorité des demandeurs. L'année 2004 a atteint à cet égard un seuil symbolique. Pour la première fois, les demandeurs d'un niveau supérieur (34.500) ont dépassé les demandeurs des niveaux inférieurs même si l'année 2006 a accusé un « accident » statistique sur ce plan. Entre 2001 et 2007, la part des demandes du niveau supérieur est passée de 23,1% à 55,2% alors que celle des niveaux inférieurs est passée de 76,9% à 44,8%.

**Evolution de la demande additionnelle (15 ans et +) selon le niveau d'instruction en 1000**

Niveau	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Sans, Primaire et secondaire	57	53,6	45,6	32,5	39,6	48,1	39,0
Supérieur	17,1	25,9	34,6	34,5	46,7	43,1	48,1
Ensemble	74,1	79,5	80,2	67,0	86,3	91,2	87,1

Source. INS

La population active ayant un niveau supérieur d'éducation a augmenté plus rapidement que la population active totale passant de 13,3% en Mai 2005 à 20,4% en Novembre 2011. Parallèlement, la population active n'ayant pas de niveau d'instruction a baissé de 12,7% à 8,4% de la population active totale.

**Population active par niveau d'instruction en %**

Année	Mai 2005	Mai 2006	Mai 2007	Mai 2008	Mai 2009	Mai 2010	Mai 2011	Novembre 2011
Néant	12,7%	12,7%	11,7%	10,9%	10,6%	10,1%	9,5%	8,4%
Primaire	37,9%	36,8%	36,5%	35,8%	34,4%	34,1%	33,1%	32,1%
Secondaire	36,1%	36,2%	36,6%	37,2%	37,8%	37,5%	37,9%	39,2%
Supérieur	13,3%	14,3%	15,2%	16,1%	17,2%	18,3%	19,5%	20,4%
Non déclaré	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INS

La population active occupée se concentre pour l'heure dans cinq grands groupes : agriculture et pêche, BTP, industries manufacturières, services marchands, administration et services administratifs. L'essentiel de la population occupée en 2011 est réparti entre les services (48,8%), les industries manufacturières (19,4%), l'agriculture (16,3%) et le BTP (14,1%). Sur la période 1994-2004, la population active occupée a légèrement diminué dans l'agriculture et la pêche (-0,8% en moyenne annuelle), mais elle a augmenté de 2% dans les industries manufacturières, de 2,2% dans le BTP, de 3,5% dans les services administratifs et de 3,6% dans le transport et commerce (moyenne générale de +2,1%).

#### Evolution de la population occupée par secteur

	1994	2004	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Agriculture et pêche	501,0	461,3	543,0	565,9	558,1	578,9	575,8	511,7
Industries manufacturières	455,7	554,7	552,3	581,1	602,3	564,7	598,2	608,7
Mine et énergie	36,8	33,7	32,5	34,4	34,4	35,2	33,5	40,4
Construction et travaux publics	305,8	380,9	351,9	378,4	399,0	413,2	440,5	443,7
Services	985,7	1.394,7	1.418,2	1.496,1	1.532,1	1.578,0	1.599,4	1532,9
Non déclarés	35,5	29,4	30,6	29,2	29,5	28,9	30,0	2,4
Ensemble	2.320,6	2.854,7	2.928,5	3.085,1	3.155,4	3.198,9	3.277,4	3.139,8

Source : INS

Du tiers de l'emploi occupé en 1966, la part du tertiaire dans la population active occupée est passée à la moitié en 2004 pour se stabiliser à ce niveau depuis. Habituellement, c'est le progrès technique qui est en cause, l'amélioration de la productivité sectorielle entraînant une tertiarisation progressive des emplois. Dans le cas tunisien, rien n'est moins sûr. Le développement de l'emploi dans l'administration (santé, éducation) a suivi l'industrialisation en France, au Royaume-Uni et en Allemagne. Il l'a précédé en Tunisie. Jamais l'accroissement des productivités sectorielles n'a pu rattraper le décalage.

#### Répartition sectorielle de la population active occupée en %

	1966	1975	1984	1994	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture et pêche	45,8	39,0	26,7	21,9	16,3	18,7	19,3	18,5	17,9	18,3	17,7
Industries, Mines, Energie, BTP	20,9	30,8	34,8	34,9	34,3	32,3	32,1	32,5	33,1	31,9	33,0
Services,	33,3	30,2	38,5	43,2	49,4	49,0	48,6	49,0	49,0	49,8	49,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS

La répartition sectorielle de l'investissement est-elle la seule à pouvoir expliquer cette évolution? La réponse est plus complexe. D'abord parce que la corrélation investissements/emplois n'est pas la même par branche d'activité. Ensuite parce que

l'effet d'un investissement directement productif sur l'emploi est dépendant dans une certaine mesure de l'impact différé des investissements non directement productifs. Enfin parce que compte tenu des délais de réalisation des projets, il est difficile de rapporter les créations d'emploi d'une année donnée aux investissements réalisés à cette même année. On peut, par contre, souligner que sur la période 1994-2010, les services marchands (transport, tourisme, communication, logement et autres services non administratifs) ont accaparé plus que la moitié des investissements, que les investissements dans les industries non manufacturières hors BTP (Eau, électricité, hydrocarbures) n'ont eu que peu d'impact direct sur l'emploi en dépit de leur volume et que les investissements dans l'industrie manufacturière n'ont pas atteint un niveau souhaitable.

#### Evolution de la FBCF par secteur en MD

	1994	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture et pêche	516	870	786	912	921	923	977	1270
Industries non manufacturières	857	1054	1052	1820	2559	3288	3400	3481
Industries manufacturières	541	993	1047	1085	1249	1487	1420	1838
Services marchands	1709	4131	4525	4930	5811	6087	6905	8083
Equipements collectifs	341	968	985	933	950	1216	1350	1044
<b>TOTAL</b>	<b>4196</b>	<b>8016</b>	<b>8359</b>	<b>9680</b>	<b>11490</b>	<b>13001</b>	<b>14052</b>	<b>15816</b>

Source : BCT

Si l'on raisonne en termes de créations nettes, on s'aperçoit que le solde de l'agriculture et de la pêche entre 1994 et 2004 a été négatif, c'est-à-dire que le secteur crée moins d'emplois qu'il n'en perd. Seul le solde du BTP dans les industries non manufacturières est positif, ce qui n'est pas le cas dans les mines et énergie. Par contre, les industries manufacturières continuent à créer de l'emploi de sorte que le solde créations - destructions se situe à près de 10.000 en moyenne par an. Ce même solde est positif au niveau des services (près de 10.000 par an aussi) et de l'Administration et autres services administratifs (près de 16.000 par an en moyenne). Entre 2007 et 2010, les tendances constatées entre 1994 et 2004 ont été globalement confirmées. De 555.000 occupés dans les industries manufacturières en 2004, on est passé à 581.000 en 2007 et à 598.000 en 2010. Les créations d'emploi dans les industries non manufacturières ont intéressé le BTP avec un solde pour cette seule activité de près de 60.000 entre 2007 et 2010. L'Administration et les services administratifs sont passés de 554.000 en 2004 à 568.000 en 2007 et à 592.000 en 2010 alors que les services sont passés de 680.000 en 2004 à 790.000 en 2007 et à 855.000 en 2010. Reste à déchiffrer l'énigme présentée par l'augmentation de la population occupée dans l'agriculture et la pêche entre 2004 et 2007. Contre toute attente, l'INS enregistre une population occupée de près 566.000 en 2007 et de près de 576.000 en 2010, soit une augmentation de près de 95.000 entre les deux dates.

### Population active occupée selon le secteur

	Population active occupée (millier)		Répartition proportionnelle (%)		Taux d'évolution annuelle moyen (%)
	1994	2004	1994	2004	1994-2004
Agriculture et pêche	501,0	461,3	21,9	16,3	-0,8
Industrie manufacturière	455,7	554,7	19,9	19,6	2,0
Mine et énergie	36,8	33,7	1,6	1,2	-0,9
BTP	305,8	380,9	13,4	13,5	2,2
Commerce	217,9	310,5	9,5	11,0	3,6
Transport et communication	112,0	159,2	4,9	5,7	3,6
Education, santé et services administratifs	385,3	544,9	16,9	19,3	3,5
Autres services	270,5	380,1	11,9	13,4	3,5
Non déclaré	35,5	29,4	-	-	-
Total	2320,6	2854,7	100,0	100,0	2,1

Source : INS

Quelles sont les évolutions les plus marquantes de l'emploi en Tunisie au cours des trente dernières années ? Outre l'aspect quantitatif que nous venons d'exposer, ce sont les aspects qualitatifs (demande) et structurels (offre) qui doivent retenir l'attention. On peut dégager à cet effet quelques caractéristiques dominantes.

**1-La tertiarisation de l'emploi.** La moitié des actifs tunisiens est composée de prestataires de services et non de producteurs de biens agricoles et industriels. Cette tendance est « naturelle » (70% des emplois dans les pays développés se situe dans le tertiaire), sauf que les niveaux actuels des productivités sectorielles ne sont pas suffisants pour compenser la tertiarisation des emplois. Certains types d'emploi alimentent directement la croissance, d'autres la vampirisent.

#### Composition sectorielle de l'emploi en %

Secteur	1956	1966	1975	1984	1989	1994	2004	2010
Primaire	67,7	40,8	39,0	28,1	25,8	21,9	16,3	17,7
Secondaire	9,8	18,7	29,9	39,7	35,2	35,0	34,3	33,0
Tertiaire	13,2	30,2	31,1	35,2	39,0	43,1	49,4	49,3
Non déterminé	9,3	10,3	-	-	-	-	-	-
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**2-La qualification relative des emplois.** Le progrès technique «importé» à travers les intrants et les biens d'équipement a généré une qualification accrue de la main d'œuvre. En 1994, la population active occupée était composée de 24,1% sans niveau d'instruction contre 11,1% en 2010 ; de 39,9% de niveau primaire contre 35,6% en 2010; de 29,1% de



niveau secondaire contre 37,2% en 2010 et 6,9% de niveau supérieur contre 16,2% en 2010. Cependant, la qualification ne se confond nécessairement pas avec le niveau d'instruction.

#### Population active occupée par niveau d'instruction en %

Niveau d'instruction	1994	2004	2010
Néant	24,1	14,5	11,1
Primaire	39,9	37,9	35,6
Secondaire	29,1	34,9	37,2
Supérieur	6,9	12,7	16,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source : INS

**3-La salarisation de l'emploi.** La population occupée est composée en 2010 de 68,5% de salariés. L'emploi salarié est devenu la norme dominante en dépit de la baisse constatée de la part des salariés dans la population occupée totale à partir de 2004 (cette question mérite ultérieurement la rédaction d'une note à part).

#### Population occupée par statut en %

	1994	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Patrons ou Indépendants	22,8	20,3	24,7	24,9	24,6	25,5	25,3	25,6
Salariés	71,5	76,1	68,9	68,2	69,6	69,9	69,7	68,5
Aides familiaux	5,7	3,6	6,4	6,9	5,8	4,6	5,0	5,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS

**4-La concentration régionale de l'emploi, l'emploi industriel manufacturier et l'emploi salarié notamment.** Pour les entreprises du secteur ITH par exemple; 41% de l'emploi industriel manufacturier en 2008 ; le Gouvernorat de Monastir accapare à lui seul 563 entreprises correspondant à 27% du total du secteur ; le Grand Tunis 435 entreprises et 21% du total ; Sousse 256 entreprises et 12% du total ; Sfax 179 entreprises et 9% du total ; Bizerte 135 entreprises et 6% du total. Il ne reste que 14% du nombre des entreprises à partager entre le reste des Gouvernorats.

#### Répartition régionale des entreprises par branche et par région en 2008

	ITH,	En %	IEEE	En %	IAA	En%
Monastir	563	27%	17	5%	38	4%
Grand Tunis	435	21%	148	43%	178	17%
Nabeul	237	11%	55	16%	143	14%
Sousse	256	12%	21	6%	57	6%
Sfax	179	9%	18	5%	150	15%



Bizerte	135	6%	35	10%	42	4%
Autres régions	290	14%	53	15%	608	59%
TOTAL	2.095	100%	347	100%	1.033	100%

L'emploi industriel est concentré dans le District de Tunis, les régions du Nord-Est et du Centre Est notamment. Les autres régions situées en dessous de la moyenne concernant la part des salariés dans la population occupée (75,2%) sont celles-là où le chômage est le plus élevé et le niveau de vie le plus bas.

#### Population occupée par région en 2004

	En % de population totale	Population occupée (1)	Salariés (2)	Salariés en % de la population occupée de la région (2/1)
District de Tunis	22,7	717.325	592.119	82,6%
Nord-Est	13,9	438.615	343.331	78,3%
Nord-Ouest	12,2	328.379	211.638	64,5%
Centre Est	22,5	687.196	541.456	78,8%
Centre Ouest	13,7	321.266	197.434	61,5%
Sud-Est	9,3	226.624	167.140	73,8%
Sud-Ouest	5,7	135.284	95.011	70,2%
Ensemble	100,0	2.854.690	2.148.129	75,2%

Source : INS

**5-Le déclassement de l'emploi.** Selon plusieurs enquêtes, un pourcentage élevé de diplômés du supérieur occupe des postes d'emploi qui nécessitent un niveau d'étude inférieur. C'est le cas notamment des maîtres en comptabilité (41% des diplômés de 2004 trois ans et demi après l'obtention du diplôme), des maîtres en droit (58%), des maîtres en sciences humaines (57,9%), des maîtres en économie (49,2%) et des maîtres en gestion et commerce (49,2%).

**6-L'inadéquation de l'emploi.** Le chômage des diplômés du supérieur constitue une illustration de cette inadéquation. A cet effet, l'influence de la filière est déterminante. Certaines filières « produisent » du chômage. C'est le cas de la filière des techniciens supérieurs et équivalents (41,6% du chômage du supérieur en 2010) ; des licenciés en sciences humaines (15,2%) et des licenciés en droit, économie et gestion (16,5%) ; des licenciés en sciences exactes (19,6%). La filière de la licence accapare à elle seule plus de la moitié des chômeurs des diplômés de l'enseignement supérieur.

### Répartition des chômeurs diplômés selon la filière en %

Nature du diplôme	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Technicien supérieur et équivalent	32,1	35,5	38,9	39,1	41,8	41,6
Licence en sciences humaines	18,6	17,4	17,5	16,4	14,6	15,2
Licence en droit, économie et gestion	26,3	24,6	21,2	19,7	18,1	16,5
Licence en sciences exactes	15,2	15,7	15,5	18,0	19,1	19,6
Autres diplômes (médecine, pharmacie, ingénieur, etc.)	7,8	6,8	6,9	6,8	6,4	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS

Aux termes de cinquante ans d'indépendance et de développement économique, une désynchronisation graduelle de l'emploi s'est opérée. La demande d'emploi en volume et structure a divergé peu à peu de l'offre d'emploi en volume et structure. En fait, le social, le culturel et le démographique ont pris le pas sur l'économique. L'aspect quantitatif ne constitue donc qu'une partie du problème. Ce qui est encore plus dramatique est que le travail a été désacralisé au fur et à mesure des évolutions des mentalités et des comportements sociaux. Cette double dégénérescence est à l'origine de la crise du travail et de l'emploi que connaît la Tunisie. La massification de l'enseignement, alibi commode, n'a pas manqué d'amplifier le phénomène. De nos jours, l'école ne prépare pas à la citoyenneté et à la vie active, mais offre, au contraire, un terreau favorable au développement de la dépendance, de l'incivilité et de la médiocrité.

Au-delà de ces considérations, c'est le modèle de développement lui-même qui est en cause. Si l'on excluait la période d'initiation et la mise en place des infrastructures de base (1956-1969), on constate que le développement du pays a été construit d'abord sur la substitution aux importations (1970-1985), que l'épuisement graduelle de cette « ressource » a conduit à une stagnation et que cette stagnation a conduit à son tour à ce qu'on appelle « le tout à l'export » pour aboutir au dérèglement et à l'application du PAS (de 1986 à nos jours). La situation de l'emploi et du chômage n'est que la résultante de cette politique.

## Emploi, masse critique et grands équilibres

Les créations nettes d'emploi constituent la différence entre créations brutes et destructions d'emploi. Nonobstant le cas de figure d'une crise ou d'une sortie de crise, la destruction d'emploi année par année ne peut ressortir des seules variations de la population active occupée. Des enquêtes spécifiques sont nécessaires. L'une des faiblesses endémiques des politiques de l'emploi est le peu de cas qu'elles font justement du volume et de la nature des destructions d'emploi. Non qu'il faille appeler à maintenir en vie des emplois destinés à disparaître par la force des choses, le progrès technique notamment, mais parce les destructions d'emploi expliquent l'état réel de l'économie et éclairent sur les impacts respectifs du conjoncturel et l'endémique. Dans un cas, ce n'est pas la nature de l'emploi qui est en cause mais son volume, dans l'autre c'est exactement l'inverse. Les solutions diffèrent en conséquence et les politiques de l'emploi n'en tiennent aucun compte.

Les créations brutes d'emploi sont essentiellement dépendantes de la croissance et de l'investissement. Mais il est présomptueux de soutenir que 1% de croissance équivaut à x emplois créés au cours de l'année (environ 15.000 en Tunisie). D'abord parce que parmi ces créations, il y a un reliquat qui appartient en propre à l'année précédente ou même à l'année d'avant. Ensuite parce qu'une partie de la croissance peut être générée par les composantes du PIB autre que la somme des valeurs ajoutées (production intérieure brute) ou par des poches de croissance jusque là escamotées. Mais au total, les créations brutes d'emploi dépendent bien de la croissance, même s'il faut inverser les rôles, la variable explicative devant la variable expliquée. L'essentiel est de garder à l'esprit que la relation entre emploi et croissance n'est pas linéaire s'agissant du qualitatif. La question est alors de savoir quel taux de croissance il faut réaliser pour répondre tout à la fois à la demande additionnelle et au chômage structurel existant.

La capacité d'une économie à réaliser des investissements n'est pas sans limite. A supposer que le financement existe, ce qui reste à démontrer, la réalisation effective d'investissement exige que l'on remplisse un certain nombre de conditions. Il faut d'abord identifier les projets à financer, procéder à l'ensemble des études requises, élaborer le schéma d'investissement, arrêter le montant du capital et la liste des partenaires et associés, obtenir les autorisations nécessaires, préparer l'infrastructure de base, former la main d'œuvre nécessaire, etc. Ces conditions ne sont pas toujours possibles à remplir, et en tout cas pas toutes en même temps. Un seuil butoir existe au-delà duquel, les intervenants, Administration comprise, ne peuvent aller.

En microéconomie, la masse critique (ou taille critique) est la taille minimale qu'une entreprise doit posséder pour s'introduire ou se maintenir sur un marché sans subir de handicap concurrentiel notable. C'est aussi la taille qu'elle doit atteindre si elle veut pénétrer sur un marché. En macroéconomie et à l'échelle d'un pays, la masse critique s'apparente quelque peu à la masse critique de l'entreprise. Elle détermine sa capacité à se développer, à investir et accroître sa pénétration dans les échanges internationaux,

sans mettre en danger les grands équilibres économiques et financiers. Prenons pour illustrer notre propos le cas des créations annuelles d'emplois en France dont le PIB est 58 fois supérieur au nôtre. Au cours de ces dernières années, les créations nettes d'emploi en France n'ont pas dépassé 353.000 l'année la plus favorable alors que la moyenne s'établit à peine à environ 125.000 emplois nets par an.

**Créations d'emplois salariés et non salariés en France par grand secteur en 1000**  
(Variation entre le quatrième trimestre de chaque année)

Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture	-12	-21	-27	-26	-16	-12
Secteur marchand non agricole	147	284	327	-97	-368	155
Industrie	-65	-49	-26	-64	-160	-71
Construction	75	75	83	29	-45	15
Services marchands	136	258	269	-60	-164	241
Services non marchands	88	73	53	79	76	45
<b>TOTAL</b>	<b>222</b>	<b>336</b>	<b>353</b>	<b>-43</b>	<b>-309</b>	<b>188</b>

Source : INSEE

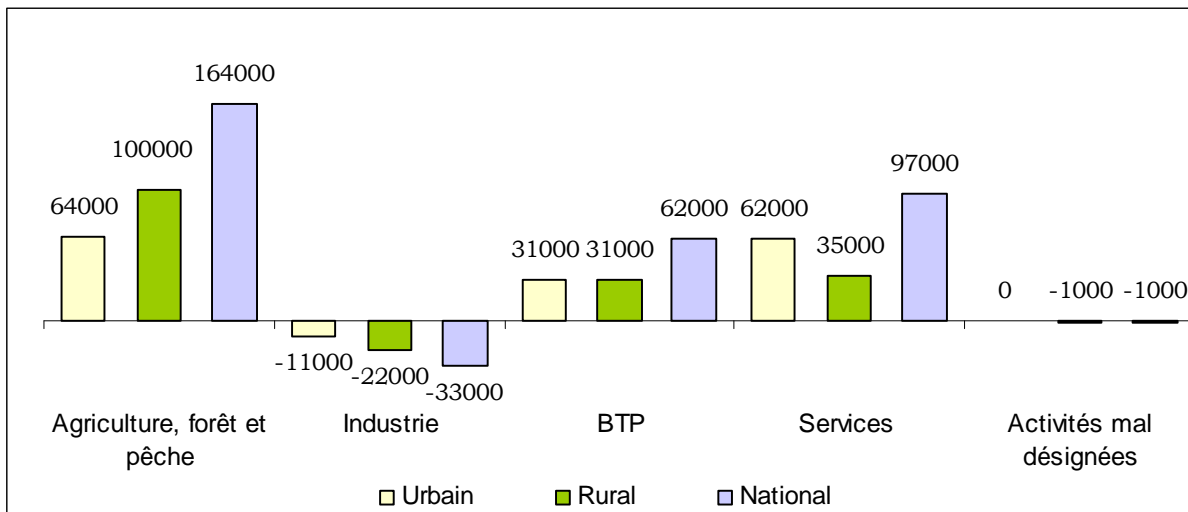
Bien qu'il faille observer quelques distances à l'égard de l'analogie et tenir compte de l'âge économique et des conditions particulières et spécificités à toute économie, le niveau moyen de créations d'emploi en France fixe à contrario les limites du volume des créations d'emploi en Tunisie à court et à moyen terme.

Ce qui se passe au Maroc, du même âge économique que la Tunisie, est encore plus intéressant à observer. Il nous renseigne sur les capacités d'une économie assez comparable à la nôtre (non au plan de la taille, mais des points forts) de créer des emplois en situation « normale ». Entre le quatrième trimestre de l'année 2010 et le même trimestre de 2011, 289.000 postes d'emplois ont été créés au Maroc. Les créations d'emplois ont concerné :

- l'agriculture, forêt et pêche : 164.000 emplois, soit une hausse de 4,1% du volume d'emploi du secteur;
- les services : 97.000 postes d'emploi;
- les BTP avec 62.000 postes d'emploi, soit une hausse de 5,9%.

Toutefois et au cours de la même période, l'industrie marocaine a connu une perte de 33.000 postes d'emplois (soit -2,6%). Hors agriculture et pêche, le Maroc a donc réussi à créer 125.000 emplois. Rapportées à une population active près de trois moindres, la capacité de création d'emploi ne dépasserait pas 42.000 par an.

**Créations nettes d'emplois par secteur d'activité économique et milieu de résidence**



Source : HAUT COMMISSARIAT AU PLAN DU MAROC

Quoi qu'il en soit, si l'on reste dans la configuration habituelle reliant le volume des créations de l'emploi au taux de croissance de l'économie, les hypothèses quant à l'évolution de ce taux priment. Dans les conditions actuelles, l'atteinte d'un taux de croissance moyen de 5% constitue l'hypothèse la plus favorable. L'économie tunisienne est en effet « tirée » économiquement parlant par la zone Europe qui accapare à elle seule les  $\frac{3}{4}$  des exportations tunisiennes. La France arrive en tête avec 28,7% des exportations en 2010 suivie de l'Italie avec 19,9%. Or cette zone connaît une stagnation probablement durable.

#### Evolution des exportations par groupe de pays en MD

	1990	1995	2000	2005	2010	2010 en %
Afrique	270,8	437,4	520,9	1241,9	2759,2	11,7%
Amérique	55,6	110,9	158,3	238,8	784,2	3,3%
Asie	209,8	261,2	434,6	365,8	1175,9	5,0%
Europe	2504,3	4201,6	6595,0	11295,2	17956,0	76,4%
Autres pays	46,9	161,4	296,0	651,9	843,7	3,6%
TOTAL	3087,4	5172,4	8004,8	13793,6	23519,0	100,0%

Source : INS

La baisse de la demande extérieure a d'ores et déjà touché les exportations de deux secteurs clefs de l'industrie manufacturière tunisienne en matière d'emploi et d'exportation : les industries du cuir et de la chaussure, les industries du textile de l'habillement.

### Exportations en MD

	05 mois 11	05 mois 12	Variation en %
I. Agroalimentaires	655,0	768,9	17,4
IMCCV	142,4	127,0	-10,8
IME	3 938,4	4 117,5	4,5
I. Chimiques	731,1	855,1	17,0
I. TH	2 311,1	2 112,6	-8,6
I. du cuir et chaussures	437,1	428,3	-2,0
Industries diverses	438,8	520,0	18,5
<b>Total Industrie</b>	<b>8 653,9</b>	<b>8 929,4</b>	<b>3,2</b>

Source : INS

En vérité, ce phénomène n'est pas propre à la Tunisie. La croissance dans la zone MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) est dépendante des économies européennes. Cela concerne plus particulièrement les pays importateurs de pétrole tels l'Egypte, la Jordanie ou la Tunisie. Sur la base d'une propension à créer des emplois similaire, la croissance économique dans ces pays devrait être supérieure à 6 % dans les prochaines décennies, contre 4,8 % enregistré en moyenne dans la décennie écoulée, et ce pour répondre à la seule demande additionnelle d'emploi. Or près de 80% des exportations tunisiennes sont réalisées dans un marché peu dynamique contre 20% seulement dans des marchés en expansion (l'ALENA, l'Asie du Sud-Est et le Monde Arabe). Cela rendra les exportations tunisiennes très sensibles aux fluctuations de la croissance économique européenne à l'heure où une stagnation durable s'installe dans la zone.

### Structure des exportations tunisiennes par zone

	1997-2001	2002-2006	2007-2008
Asie du Sud-Est	0,9%	0,9%	1,4%
ALENA	1,4%	2,5%	3,5%
Union européenne	80,1%	78,9%	74,0%
Monde arabe	7,4%	8,3%	9,5%
Reste du monde	10,2%	9,4%	11,7%
Monde	100,0%	100,0%	100,0%

Source : IEQ

A cet handicap s'ajoutent deux autres tout aussi redoutables. L'économie tunisienne est trop vulnérable face au caractère cyclothymique de la production agricole céréalière (la volatilité des prix agricoles internationaux accentuant cette vulnérabilité). Cela pèse considérablement sur les déficits de la balance des paiements et sur les charges incombant au Budget de l'Etat. En effet, la charge de la compensation hors pétrole reste dominée par les subventions des céréales et dérivés, qui représentent en moyenne plus de 80% du total.

## EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en MD

Désignation	2007	2008	2009	2010	LFC 2011
Traitements et salaires	5.327,5	5.761,4	6.298,7	6785,2	7.642,7
Moyens de services	636,4	724,0	832,6	841,3	842,9
Interventions hors compensation	658,3	742,7	803,7	874,7	945,0
Compensation	598,0	1.047,9	1.430,0	1500,0	1.536,0
Crédits prévus et non répartis	0	0	0	0	384,4
<b>Total</b>	<b>7.220,2</b>	<b>8.276,0</b>	<b>9.365,0</b>	<b>10.001,2</b>	<b>12.869,0</b>

Source : BCT

Un survol rapide de l'évolution de notre balance des paiements au cours de ces dernières années montre que le déficit courant de la balance des paiements s'explique essentiellement par le déficit de la balance commerciale. Si ce n'était l'apport bénéfique des recettes touristiques et des revenus du travail, le déficit de la balance des paiements aurait été plus difficile à combler.

## Evolution des principaux soldes des paiements courants en MD

Désignation	2006	2007	2008	2009	2010
Solde commercial (exports FOB -Imports CAF)	-3.345	-3.685	-4.941	-4.995	-6.548
Solde des services	2.450	2.699	3.257	3.409	3.521
Dont recettes touristiques	2.825	3.077	3.390	3.472	3.523
Solde des revenus des facteurs et des transferts courants	71	-189	-425	-80	15
Dont revenus du travail	2.010	2.199	2.436	2.653	2.953
Solde courant	-824	-1.175	-2.109	-1.666	-3.012

Source : BCT

Le détail du solde commercial par secteur d'activité donne des indications précises sur les origines des déficits de la balance commerciale. Si l'on prend comme repère l'année 2010, année pourtant défavorable sur le plan des récoltes agricoles, on constate que le solde commerciale des industries manufacturières s'élève à quelques -3.278 MD et pour la seule branche des industries mécaniques et électriques à -6.541 MD contre -1.251 MD pour l'agriculture et les industries agroalimentaires. En somme, l'agriculture n'est pas la seule en cause quant à l'origine du déficit endémique de la balance commerciale.

## Echanges commerciaux par secteur en 2010 aux prix courants

Désignation	Agriculture et IAA	Energie et lubrifiants	Mines, phosphates et dérivés	THC	IME	Autres inds.manu.	TOTAL
Exportations	1.879,4	3.313,9	2.158,3	6.036,4	8.070,9	2.060,1	23.519,0
Importations	3.130,4	3.797,3	701,2	4.237,3	14.612,3	5.338,3	31.817,1
Solde	-1.251,0	-483,4	1.457,1	1.799,1	-6.541,7	-3.278,2	-8.298,1

Source : BCT



L'analyse de la balance commerciale par produit sur une plus grande période donne des indications plus intéressantes encore sur les origines structurelles des déficits des échanges avec l'extérieur. En effet, les échanges commerciaux de la Tunisie au cours des dernières années révèlent une détérioration des soldes de toutes les balances à l'exception de celle de la balance des biens de consommation. Pour le reste, les balances alimentaire et énergétique ont contribué à hauteur de 64% dans l'élargissement du déficit de la balance commerciale.

#### Balance commerciale par type de produit en MD

Désignation	2006	2007	2008	2009	2010
Balance alimentaire	277,1	-425,4	-751,0	38,0	-557,4
Balance des matières premières et des demi-produits	-2.110,5	-2.828,8	-2.759,2	-2.613,3	-3.214,4
Balance des biens d'équipements	-2.449,9	-2.914,9	-3.161,8	-3.955,8	-4.336,4
Balance des biens de consommation	679,3	1.005,2	901,7	274,7	293,6
Balance énergétique	-841,4	136,2	-833,9	-152,0	-483,5
Solde général	-4.445,4	-5.027,7	-6.604,2	-6.408,4	-8.298,1

Source : BCT

En somme, le contenu en importations de la demande finale est à la base des déficits chroniques des échanges avec l'extérieur. Or ce contenu n'a pas connu un rééquilibrage notable depuis une quarantaine d'années. Il faut dire que l'application du PAS à partir de 1986 a largement contribué à la mise en sommeil de la problématique. Entre 1980 et 1990, le contenu en importations des exportations est passé de 32,3% à 35% ; le contenu moyen en importations de la FBCF de 39,2% à 42,5%. Sur le plan sectoriel, les branches affichant un contenu en importations sont ceux-là mêmes qui occupent une place prépondérante dans la VA, les exportations et l'emploi : 83,4% pour les IME ; 67% pour les THC et 67,9% pour les industries diverses. Ainsi de 1980 à 1990, le contenu en importations d'un dinar de demande finale est passé de 30,2% à 35,7%.

#### Contenu en importations de la demande finale par activité

	1980	1990
IME	83,2%	83,4%
Industries diverses	59,8%	67,9%
Chimie	51,1%	65,0%
Industries extractives	50,2%	28,9%
IAA	38,9%	38,7%
Moyenne pondérée	29,1%	35,7%

Source : IEQ



Les faits parlent d'eux-mêmes. L'économie tunisienne est trop fragile, déséquilibrée et dépendante d'un marché européen en berne pour fournir du travail à des chômeurs pas nécessairement motivés et à des diplômés notoirement mal formés. Son développement connaît une phase de blocage dont l'origine, ancienne, réside dans le freinage du triptyque productivité/revenu/profil de la demande. Outre la dépendance en matière de biens à l'exportation dont le traitement ne peut s'effectuer que par une meilleure intégration industrielle ou par une amélioration de la productivité des facteurs ou par les deux à la fois, 4/5 des revenus des services d'exportation en Tunisie émanent des secteurs du tourisme, des voyages et du transport. Cette dépendance ne pourrait être dépassée qu'à long terme, au prix d'un redéploiement commercial et industriel qui sera probablement coûteux sur le plan de l'emploi lui-même. En tout état de cause, l'aggravation de la situation de l'emploi et du chômage dans les années à venir semble inéluctable, mais deux scénarios sont envisageables. Le premier prend en considération le maintien des structures économiques et des rapports de production tels qu'ils sont. Il ignore de ce fait le caractère structurel des déséquilibres de l'économie nationale. Il pourrait aboutir à un soulagement momentané très limité de la situation de l'emploi et du chômage moyennant des modalités coûteuses, sans réelle efficacité à terme. Le recrutement dans la Fonction publique est de ce type. Un autre scénario est envisageable. Il prend comme base de départ l'idée qu'il faut accroître la production et la productivité pour soulager le marché de l'emploi à terme. Dans ce cas, ce sont les structures économiques et les rapports de production qui seront appelés à être réformés en profondeur.

Quoi qu'il en soit, la dynamisation du triptyque productivité/revenu/profil de la demande et le redéploiement commercial et industriel de l'économie tunisienne requerront la mobilisation de moyens financiers et techniques que la Tunisie n'a pas encore et la mise en route d'une stratégie industrielle et commerciale qu'elle renâcle à adopter jusqu'ici. S'agissant des services structurants par exemple, l'amélioration du coût et de la qualité des télécommunications et du transport aérien notamment se heurte à des rigidités politiques et sociales en nombre. Quant à l'intervention nécessaire de l'Etat dans des domaines où l'investissement privé a été défaillant, elle paraît conditionnée à l'assainissement des finances publiques et au rétablissement des grands équilibres. Cette équation est impossible à résoudre si le pays n'avance pas rapidement sur le chemin des réformes et de la concorde sociale. L'amélioration de la situation de l'emploi est certes dépendante de la croissance, mais elle est plus dépendante encore de la mise en chantier de réformes structurelles touchant à l'Etat, la fiscalité, la compensation, l'enseignement supérieur, le schéma de développement et la politique industrielle manufacturière.

## CONCLUSION

Le chômage a été le déclencheur réel de la révolution tunisienne. Ses perspectives à court et à moyen terme risquent de la vider de toute substance. Les causes endémiques du chômage sont connues pourtant : freinage du développement, extraversion et dépendance, insuffisance de l'investissement industriel manufacturier, concentration des revenus, déséquilibres régionaux et sociaux, inadéquation de la formation universitaire et professionnelle, gestion approximative du marché du travail et mauvaise gouvernance politique, économique et sociale. Or rien de sérieux n'a été fait jusqu'ici pour dépasser ces handicaps.

Le temps a manqué depuis 14 Janvier 2011, certes oui, mais rien ne saurait excuser une paralysie coupable, pas davantage une tromperie lénifiante. Dans le cadre strict du schéma actuel de développement et en raison des contraintes intérieures et extérieures qui s'exercent sur elle, l'économie tunisienne est dans l'incapacité de répondre simultanément à une demande additionnelle « naturelle » de plus de 83.000 par an, d'effacer une ardoise de 140.000 emplois perdus en un an et de faire baisser rapidement un chômage de près de 740.000, dont presque la moitié relève du chômage structurel. Aucun tour de passe-passe ne pourrait rendre subitement compatible une demande et une offre d'emplois incompatibles en volume et en structure. Quel que soit le taux de croissance que l'on pourra réaliser dans les cinq prochaines années, il sera toujours insuffisant au regard des attentes. Quant à l'emploi dans l'Administration, fausse valeur refuge, il ne peut et ne doit constituer une alternative sérieuse et durable au chômage, celui des diplômés du supérieur en particulier. Recruter 24.000 fonctionnaires par an est supportable par les finances publiques une année ou deux, pas davantage.

Est-ce à dire que la situation est sans issue? Certainement pas, mais il est grand temps de commencer par le commencement : dire la vérité, toute pénible et angoissante qu'elle soit. Car c'est à ce prix que le problème sera correctement posé, le diagnostic judicieusement établi, les solutions intelligemment élaborées, les citoyens véritablement concernés. Cela veut dire que le politique doit être sérieux dans son discours, ambitieux dans son projet, cohérent dans sa pratique et courageux dans son action. Pour l'instant, il en est très loin. Cela veut dire aussi que le pays doit concocter un contrat social englobant l'amélioration de la productivité, la primauté de la qualification, la répartition équitable des richesses produites et la prise en charge commune et loyale par les partenaires sociaux des reclassements dus à une restructuration économique devenue nécessaire et urgente. A ce jour, ces conditions ne sont pas remplies.

Sous quelque angle que l'on ait à analyser la situation de l'emploi et du chômage, une première évidence s'impose avec force. Les problèmes qu'affronte la Tunisie en ce moment sont plus la conséquence de mauvais choix socioéconomiques sur une longue période que le résultat exclusif d'une conjoncture nationale et internationale défavorable. On peut regretter que le pays disposant jadis d'atouts sérieux à des

périodes déterminées de son histoire (années soixante-dix à la faveur d'un retournement des termes de l'échange et de l'envolée des prix des matières premières) n'en profita pas pour opérer les correctifs qui s'imposaient. Sous quelque angle que l'on ait à supputer sur le devenir de l'emploi et du chômage en Tunisie dans les années à venir, une autre évidence s'impose avec encore plus de force. Rien, strictement rien, pas même une manne financière ou pétrolière qui nous tomberait du ciel, ne peut faire sortir le pays de l'impasse si la configuration politique et institutionnelle reste telle qu'elle est.

Sans empiéter sur le libre arbitre de quiconque, chacun devrait convenir cependant qu'en raison du caractère endémique et structurel de la problématique de l'emploi et du chômage et de l'existence de certains comportements sociaux et culturels régressifs, la Tunisie a besoin de se reposer sur des institutions solides et un partenariat social affirmé pour résoudre ses problèmes. On imagine mal qu'elle puisse le faire sous un régime parlementaire dominé par des querelles partisans et émietté par un mode de scrutin poussant à la surenchère et à la démagogie. Dans les circonstances présentes et si les structures et les rapports de production ne sont pas réformés en profondeur, peu importe la couleur politique de ceux qui gouverneront demain, la carence sera inéluctable.

**Habib TOUHAMI.**